

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18741 - 73EME ANNÉE

Réunion de concertation entre les syndicats et l'État

Propositions des planteurs pour ramener Tereos à la négociation



Les planteurs continueront à camper ce week-end devant la préfecture. Les barrages sont levés, un pas a été fait pour que les négociations reprennent avec Tereos.

La nouvelle journée de mobilisation des planteurs a permis des avancées. Les agriculteurs comptent bien les concrétiser lors des futures négociations avec Tereos. Tant que l'accord ne sera pas jugé satisfaisant par les planteurs, il n'y aura pas de coupe. Tous les syndicats sont unis pour faire aboutir les revendications.

Ce vendredi, la mobilisation des planteurs a permis des avancées. Une rencontre avait lieu à la Direction de l'Agriculture et de la forêt entre les syndicats représentés au Comité paritaire de la canne et du sucre, la Chambre d'agriculture et l'État. Au terme de plusieurs heures de revendication, les planteurs ont établi une liste de propositions qui constitue un premier pas, car elles ne vont pas jusqu'à une hausse de 6 euros du prix de référence de la canne à sucre. Elles sont un signe fort qui demande à l'industriel de faire lui aussi des efforts pour que les revendications de toutes les parties puissent être satisfaites.

Redéploiement des subventions

Lors du compte-rendu de la rencontre devant les planteurs qui campent devant la préfecture de La Réunion depuis mercredi, Frédéric Vienne, président de la FDSEA, a indiqué que ces avancées signifient un bonus de 6 millions d'euros, soit au minimum 3 euros par tonne de canne. Les planteurs ont donc fait la moitié du chemin, la balle est dans le camp de l'industriel. Il est à noter que les propositions formulées ne coûteront pas un centime aux pouvoirs publics. C'est un redéploiement des aides existantes, à condition que Tereos accepte de voir sa part de subvention diminuer. Au cours de la discussion entre les syndicats et l'État, les dernières propositions de Tereos ont été intégrées. L'usinier serait en effet près à céder près d'un euro par tonne de canne. À cela s'ajoute un gain de 25 centimes par tonne si les planteurs ne paient plus la cotisation R'Canne prélevée sur la recette bagasse. Sur ce dernier point, la somme de 14,5 euros par tonne payée par EDF pour acheter l'électricité produite à partir de la canne pourrait être mieux répartie : diminution de la part de l'industriel au profit des planteurs. D'autres propositions permettent d'arriver à un total de 6 millions d'euros. Les planteurs sont également d'accord sur un intéressement sur le prix du sucre blanc, en fonction de l'évolution du prix du marché en Europe.

Intéressement sur le sucre blanc

Plus tôt dans la journée, Jean-Bernard Gonthier, président de la Chambre d'Agriculture, et Jules Houpirpanin, porte-parole de la CGPER, ont expliqué ce mécanisme. Au-dessus d'un certain prix, les planteurs toucheront 44 centimes par tonne par tranche de 10 euros. Le débat porte sur le seuil de déclenchement. Tereos propose que la mesure s'applique au-dessus d'un prix de marché de 470 euros par tonne de sucre blanc, les syndicats revendiquent un déclenchement à partir d'un prix de 450 euros.

Jean-Bernard Gonthier précise que les planteurs pourront être informés chaque semaine sur l'évolution du prix en consultant les données de France-Agri-Mer. Il se situe actuellement à 495 euros par tonne. Si le seuil était à 450 euros, alors le bonus serait de 1,76 euros par tonne de canne pour cette valeur. Les modalités de versement restent à définir. La FDSEA a fait part d'une proposition évoquée par les planteurs : que chaque mois où le prix de marché dépasse le seuil, la somme abonde une caisse dont le montant sera ensuite réparti entre les planteurs. Il est entendu que quand le prix descend sous le seuil, ce sont les 28 millions d'euros de l'aide supplémentaire de l'État qui sont utilisés pour compenser les pertes de l'industriel. La période de référence est à clarifier. Les planteurs demandent que cela soit l'année n-1, ce qui permettra d'appliquer l'intéressement cette année, tandis que Tereos souhaite l'année n+1, ce qui veut dire un décalage de plus d'un an.

Rien ne peut être obtenu pour l'instant sur les sucres spéciaux. Tereos persiste dans son attitude en mettant en avant le secret des affaires commerciales. Autrement dit, il refuse de faire la transparence, prétextant qu'il risquerait alors de perdre des marchés.

Discussions entre co-présidents du CPCS

Un autre point concerne les négociations. Le co-président planteur du CPCS, Isidore Laravine de la CGPER, est mandaté pour discuter au nom de tous les syndicats avec le co-président industriel. Ce dernier devra alors faire remonter les propositions auprès du siège de Tereos en France car c'est là-bas que les décisions sont prises pour l'industriel. La décision de signer un accord pour la Convention canne sera alors prise par l'assemblée générale de la CPCS où tous les syndicats sont représentés.

À l'instar de la FDSEA et de JA, la CGPER refusera de commencer la coupe si un accord satisfaisant n'est pas trouvé. Les syndicats sont donc unis pour faire aboutir les revendications des planteurs.

Sur la base de ces avancées, la FDSEA et JA ont décidé de lever les barrages sur la RN1. Les tracteurs et les planteurs resteront sur place tout le week-end devant la préfecture. Les planteurs préparent une série d'activités pour faire connaître leur profession à la population : démonstration de conduite de tracteur et dégustation de jus de canne sont au programme.

M.M.

Nos peines

Décès de Maurice Soubou

Le PCR a le regret de vous faire part du décès de Maurice Soubou, un militant exemplaire, un responsable de la section de Saint-Denis. Nous partageons la douleur de sa disparition avec sa famille, ses proches et ses amis à qui nous présentons toutes nos condoléances.

Un hommage lui sera rendu. Nous vous tiendrons informés.

Fait au Port, ce vendredi 30 juin 2017

Edito

Sur-rémunération : nouveau coup de semonce de la Cour des Comptes

Dans son dernier rapport sur les finances publiques publié jeudi, la Cour des Comptes estime que le gouvernement devra faire plus d'économies que son prédécesseur s'il compte respecter l'engagement à ne pas dépasser 3 % du PIB pour le déficit public annuel. Cet extrait du communiqué présentant le rapport donne le ton :

« Les économies potentielles identifiées sont considérables. Certaines résultent d'une action volontariste sur les effectifs, les rémunérations, les retraites ou le temps de travail. D'autres relèvent de l'adaptation des réseaux territoriaux des administrations, des politiques immobilières, de l'optimisation des achats, d'un meilleur ciblage des dépenses fiscales et d'investissement, ou encore des progrès indispensables en matière d'administration numérique. »

Parmi les économies possibles, la Cour des Comptes identifie une réforme de la sur-rémunération. Dans un tableau intitulé « Leviers de maîtrise de la dépense salariale », la sur-rémunération arrive en seconde position avec 2,2 milliards d'euros par an derrière le gel d'échelon (3 milliards) mais devant le gel du point d'indice (2 milliards) et le non-remplacement d'un départ sur trois à la retraite (1,8 milliards).

Le gel du point d'indice ou d'échelon, ainsi que le non-remplacement de tous les départs à la retraite sont des mesures mises en œuvre depuis l'époque de la présidence de Nicolas Sarkozy. Elles sont très impopulaires et touchent un

grand nombre de fonctionnaires si ce n'est la totalité au sujet du gel du point d'indice. Car il signifie que pour tout agent restant au même échelon, son salaire ne progresse pas ce qui n'est pas le cas du coût de la vie.

À l'échelle de la République, la sur-rémunération touche beaucoup moins de monde. La dernière baisse date des années 1970, quand le gouvernement de Raymond Barre avait progressivement baissé l'indice de correction hérité du temps où les fonctionnaires en poste à La Réunion étaient payés en francs CFA.

Au cours de la campagne de la présidentielle, le candidat Emmanuel Macron avait dit qu'il ne voulait pas remettre en cause la sur-rémunération. Dans son premier rapport sur les finances de la France suivant la présidentielle, la Cour des Comptes remet cette question sur la table. Depuis de nombreuses années, le PCR appelle les personnes concernées à s'organiser et à faire avancer des propositions qui permettront de préserver l'intérêt général. Cette démarche est plus que jamais d'actualité.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud ; 2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau ; 2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Une belle cérémonie en hommage à Lucet Langenier et Paul Vergès

« Soyons tous ensemble fidèles aux combats de Lucet et Paul »

Ce vendredi 30 juin, au cimetière paysager du Port, un groupe de militants communistes de Sainte-Suzanne est venu participer à la traditionnelle cérémonie en hommage à Lucet Langenier, l'ancien maire de leur commune, à l'occasion de l'anniversaire de son décès en 1993 à l'âge de 50 ans. Une délégation de la Section communiste du Port, représentée notamment par l'ancien maire Jean-Yves Langenier, a également participé à cette cérémonie commémorative de notre histoire, qui fut particulièrement émouvante.



Jean-Yves Langenier et Maurice Gironcel ont pris la parole lors de l'hommage à Lucet Langenier.

cel et ses camarades prennent le relais pour continuer son œuvre.

Après cet hommage à Lucet Langenier, les camarades se sont rendus devant la tombe de Paul Vergès, qui nous a quittés le 12 novembre dernier à l'âge de 91 ans, où là aussi une gerbe a été déposée et une minute de silence observée pour saluer l'œuvre immense accomplie par le fondateur du PCR il y a 58 ans. Maurice Gironcel a clôturé cette belle cérémonie par cet appel vibrant en saluant la présence de Gilles Leperlier : « la meilleure façon d'honorer Lucet et Paul c'est que nous soyons tous ensemble fidèles aux combats très importants qu'ils ont menés durant toute leur vie ; continuons leurs combats camarades ! ».

Correspondant

Cette rencontre a commencé devant la tombe de Lucet Langenier par un dépôt de gerbe, puis par une minute de silence et par une belle allocution de Maurice Gironcel, secrétaire général du Parti Communiste Réunionnais et maire de Sainte-Suzanne. Celui-ci a notamment rappelé les nombreuses luttes menées par cet ancien Portoï au service de son peuple et de l'humanité, en rappelant que pour Lucet Langenier « il ne faut jamais baisser les bras ».

Ensuite, Jean-Yves Langenier a pris la parole, en particulier afin de remercier les camarades de Sainte-Suzanne pour « leur admirable fidélité depuis 24 ans à participer à cette cérémonie ». Il a aussi rappelé plusieurs actions menées par celui qui a fait de « la commune de Sainte-Suzanne le nouveau phare de La Réunion », avant que Maurice Giron-



La cérémonie s'est poursuivie par un dépôt de gerbe devant la tombe de Paul Vergès.

Etats-Unis/Cuba : retour à une politique de confrontation -3-

Une condamnation unanime -1-

La décision de l'administration Trump a suscité de nombreuses réactions de rejet aux Etats-Unis. De nombreuses voix se sont élevées au sein du parti républicain pour dénoncer des mesures contreproductives. Pour Jeff Flake, sénateur républicain de l'Arizona, « toute politique qui réduit les possibilités des Américains de voyager librement à Cuba n'est pas dans les meilleurs intérêts des Etats-Unis ou du peuple cubain 1 ». Jeff Flake est à l'origine d'un projet de loi destiné à supprimer les restrictions aux voyages à Cuba, qui a récolté la signature de 55 sénateurs sur 100.

Pour sa part, Mark Sanford, congressiste républicain de Caroline du Sud, a rappelé que plusieurs élus républicains étaient favorables à la normalisation complète des relations avec Cuba et a mis en avant des projets de loi en ce sens. « Ce sont des mesures républicaines, ce sont des lois républicaines. Nous avons essayé la même approche pendant 50 ans et cela n'a pas fonctionné », a-t-il ajouté 2.

Jerry Moran, sénateur républicain du Kansas, s'est également exprimé contre ces mesures, rappelant que Cuba était « un marché naturel pour les agriculteurs de notre nation ». « Quand nous ne vendons pas à Cuba, un autre pays s'en charge », a-t-il souligné pour insister sur le caractère contre-productif d'une politique de sanctions. « Donner la priorité à l'Amérique veut dire exporter ce qu'elle produit à travers le monde », a-t-il conclu, en référence au slogan de campagne de Donald Trump 3.

Justin Amash, congressiste du Michigan, a fustigé la position de Donald Trump sur les droits de l'homme. « La politique du Président des Etats-Unis vis-à-vis de Cuba n'a rien à voir avec les droits de

l'homme ou la sécurité. Si cela était le cas, pourquoi est-il allé danser avec les Saoudiens et leur vendre des armes 4 », a-t-il questionné

Du côté démocrate, le sénateur Patrick Leahy du Vermont a condamné la nouvelle politique. La Maison-Blanche « a de nouveau déclaré la guerre au peuple cubain », a-t-il regretté. « Il s'agit d'un revirement vain de la politique de normalisation qui porte un coup à la liberté des Américains de voyager, à nos intérêts nationaux et au peuple cubain qui aspire à reprendre contact avec nous », a-t-il insisté 5.

Nancy Pelosi, Présidente du groupe démocrate au Congrès, a fustigé « une politique qui détruit les emplois et qui brise des liens commerciaux croissants et vitaux entre les Etats-Unis et Cuba 6 ».

Pour sa part, Jim McGovern, congressiste démocrate du Massachusetts favorable au dialogue avec Cuba, a dénoncé un retour en arrière qui n'apportera « aucune aide au peuple cubain ». Il « affectera seulement les Etats-Unis et les Américains », soulignant que la rupture des relations coûterait 6,6 milliards de dollars à l'économie étasunienne et détruirait 12 000 emplois 7. « Ces changements adoptés par le Président Trump ne feront que nous ramener à la politique de la Guerre froide qui a été un échec patent et a maintenant notre pays dans le passé pendant plus de 50 ans », a-t-il ajouté 8.

La Chambre de commerce des Etats-Unis, regroupant plus de 3 millions d'entreprises, a condamné la décision de l'administration Trump : « Malheureusement, les décisions prises ce jour limitent les possibilités pour un changement positif dans l'île et d'autres pays profiteront des opportunités de croissance [...] ». Nous restons disposés à tra-

vailler avec toutes les parties pour éliminer les politiques obsolètes qui entravent l'émancipation des peuples américain et cubain 9 ».

(à suivre)

Salim Lamrani

1 Alex Daugherty, « Trump Defies Congressional Republicans Who Want Closer Relations With Cuba », *The News & Observer*, 16 juin 2017.

2. Ibid

3. Ibid

4. Alex Daugherty, « Trump Defies Congressional Republicans Who Want Closer Relations With Cuba », *op. cit.*

5. Ibid

6. Ibid

7. Jim McGovern, « Twitter », 16 juin 2017.

<https://twitter.com/RepMcGovern/status/875775474907185152> (site consulté le 23 juin 2017).

8. USA Today, « Trump Outlines New Cuba Policy in Speech in Miami's Little Havane », 16 juin 2017.

9. U.S. Chamber of Commerce, « U.S. Chamber Statement on Administration's Cuba Policy Announcement », 16 juin 2017. <https://www.uschamber.com/press-release/us-chamber-statement-administration-s-cuba-policy-announcement> (site consulté le 22 juin 2017).

In kozman pou la rout

« Fanm sé in kouto suis, l'onm in kanif 32 ! »

Mi pans mon bann léktèr I koné kosa I lé in kouto suis ? Avèk sa I gingn fé in bonpé z'opérasyon. Lo ga la invant patoi la, moin lé sir li la pans tousa z'afèr in madam I gingn fèr an mèm tan. Mèt linz dann mashine ! Rogard son kont dsi l'internet ! Vèy si manzéi bril pa ! Téléphone son famiy ! Louk demoun par son fènète ! tousa la an mèm tan. Lo boug kosa li fé ? La plipar d'tan li fé galman in bann z'opérasyon mé inn apré l'ot. Sé pou sa, pou moin, li sé in kanif 32, donk li nana in sèl lame olèrk kouto suis nan in ta èk in paké.. Zot souvien Gerald Ford, In l'ansien prézidan l'amérik. Zot i rapèl li téi gingn pa kouri épi mash son singome an mèm tan sansa son zanm I trikote é li fout in tonbé. Pa tout lé konmsa bien sir, mé tout i trap pa lo karaktèr polivalan in madam. Alé ! Mi lèss azot kass z'ot koko la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

Rapèl aou bien lo vaz Soisson ! L'istoir la, sa ou i aprann dé shoz ladan !

I paré la vanzans sé in pla i manz fré. Pou kosa mi di sa ? Pars mi sort lir dann zoinal sak mésyé Annette la di dsi parti kominis. Li la di lo PCR i apèl la gosh pou réini aèl é dézyèm tour li fé vote pou la droite. Final de kont lo mèr Sindni na in pé rézon. Pou kosa ?

Pars rapèl azot shak foi mésyé Annette lété prézan dézyèm tour ébin lo PCR la invite lo moun a vote pou li. Sa la komans l'année 1989 é la kontinyé ziska 2014 si mi tronp pa. PCR la mèm apèl demoun a vote pou Hollande. Poitan la vi la amontr anou Annette konm bann sosyalis, konm Hollande sé demoun la droite sa. Sa pa d'moun la gosh ! Si lété d'moun la gosh nana lontan nou nora koni, é nana lontan La Frans nora té fine fé son nouvo révolisyon sosyal ! La Rényon n'ora té fine marsh dann shomin son dévlopman si bann sosyalis télé pa la droite.

Mésyé Annette ou la fine obliyé kisa la mète Didier Robert anlèr kont Paul Vergès l'ané 2010. Ou la fine obliyé lo kou d'min ou l'aport pou li dann la rout an mèr ? Ou la fine obliyé out prop gouvèrnman la pa dmann kontrol dsi la sityasion finansyèr la réjyon, alor ké li dové fèr sa. Out mémoir lé kourt ! dizon èl lé séléktiv !

Romark la pa arienk lo PCR ou la trayi ! Ou i sort trayi lo parti sosyalis. Romark bien ou lé pa sosyalis ou, ou la zamé été sosyalis, Marx pou ou sé Groucho non ? In z'akor sé in shifonn papyé la pa vré ? in prinsip in z'afèr pou détourné ?

Orphé sé la gosh sa, In moun téi di toultan « avec ! Emmanuel Macron, avèk Emmanuel Macron ». Sa sé in moun la gosh sa ? Ousa ou la tir sa, La gosh sé marsh dsi lo vant bann z'ouvriyé, sé kaziman défann azot alé pridome an shanjan la prosédir konm l'aktyalité i sort rapèl anou sa.

Kan moin lété pti, moin l'avé in liv l'istoir. Ladan té i oi in roi fran apré koup la tête in gèryé é dann in bul lété marké : « souvien aou lo vaz Soisson ! ». Ou i oi mésyé Annette l'istoir la, sa ou i aprann dé shoz ladan. Dé shoz itil an plis ké sa.

Justin